



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 329/09/2026

A LA SOCIETE INTERCED HOLDING TRADE COMPANY.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 036/GOUV/JR/CGPMP/SP/DAOR 008/2025, conclu avec le Ministère du Développement Rural, pour un montant total hors taxes dollars américains un million deux cent huit mille trois cent nonante-six, cinquante-cinq centimes (USD 1 208 39€55) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit mille quatre cent cinquante-huit, septante-huit centimes (USD 8 458,78), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 16/09/2026

Directeur Administratif et Financier



0000329